

ECHO DU CE / ASC mars 2014

Après la dévolution de l'ADASA, la dévolution des ex CE ASSEDIC se poursuit.

A ce jour 150 000 € doivent être versés pour les ASC...

Et pourtant la majorité de gestion* campe sur ses positions :

▪ **Cinéma :**

Seulement 10 tickets cinéma attribués par famille



▪ **Formation :**

Aucune participation du CE aux frais de formation (CIF, CFP...)

Vote d'un budget de **53 000€ attribué au sous-traitant « PRIMOLOISIRS »** pour favoriser « l'autonomie des agents » dixit ladite majorité*.



Pour rappel ce budget correspond pratiquement aux secours et dons versés en 2013 !



C'est cher payé pour un code d'accès à des réductions ou promotions, déjà acquises dans le cadre de partenariats sur le site du CE (Et ça c'est gratuit...)

Cherchez l'erreur...

* majorité de gestion du CE : FO CFDT UNSA CFTC

3 avril 2014